



La politique de coopération entre bibliothèques : quelle action pour la BnF ?

Fabien Plazannet

Ministère de la culture et de la communication
Direction du livre et de la lecture

Journées ABES, Montpellier, 26-27 mai 2009

Des missions statutaires

- **MCC** : “la direction du livre et de la lecture (...) contribue à la modernisation des bibliothèques et notamment au **renforcement des réseaux et services de coopération...** » (décret 2004-822 du 18 août 2004, art. 7) ;
- **BnF** : “la Bibliothèque nationale de France **coopère** avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des **réseaux documentaires**; elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ; (décret 94-3 du 3 janvier 1994)»

Par ailleurs :

- Code du Patrimoine (Livre I, art. L 131-133 ; Livre III, art. L 310)»
- Code général des collectivités territoriales (Art. L 1421, R 1422)»
 - ▶ dépôt légal, contrôle technique, classement

Cadre de la politique de coopération

- Un réseau de 100 bibliothèques départementales, 4 000 bibliothèques municipales dont :
 - 2700 bibliothèques informatisées
 - 1000 bibliothèques en réseau
 - une centaine de bibliothèques plus avancées (CAREL, numérisation, ...) dont 54 BMC
- [700 bibliothèques conservant des fonds patrimoniaux]
- autres bibliothèques : enseignement supérieur et de la recherche, autres ministères (Justice, Défense, ...), associations
- Fonds patrimoniaux des BM (enquête PAPE 2005-2007) : environ 30 millions de documents dont :
 - environ 12 millions de livres imprimés
 - 20 % non inventoriés
 - 15 % non catalogués
 - 25 % non informatisés

Un contexte qui évolue

- Développement du numérique :
 - Edition : livre numérique = 1 % du CA 2008 (SNE), production des métadonnées (Cercle de la librairie, distributeurs), ...
 - Bibliothèques : acquisitions électroniques = 25 % des acquisitions ES
- Action croissante des collectivités territoriales (Enquête MCC-DEPS 2006-2007, chiffres médiathèques) :
 - Communes : 866 M€ (dont personnel 64 %)
 - Intercommunalité : 212 M€ (dont personnel 44 %)
 - Départements : 125 M€ (dont personnel 32 %)
 - Régions [Patrimoine] : 112 M€ (dont personnel 1 % et **subventions 85 %**)
- ▶ 21 Structures régionales pour le livre (statuts divers, 107 ETP, budget total de 9,8 M€ dont 30 % MCC, 55 % conseils régionaux)
- **Autonomie des universités (LRU)** / décentralisation
- ▶ importance du niveau régional (**PRES, DGESIP : service “coordination stratégique et territoire”**)

Les dispositifs de coopération du ministère de la culture (Bibliothèques)

- ◆ 4 dispositifs principaux :
 - Plan d'action pour le Patrimoine écrit (2 M€ en 2008)
 - Mise à disposition des conservateurs d'Etat en collectivités territoriales (8 M€ en 2008)
 - Schéma numérique des bibliothèques (en cours d'élaboration)
 - Pôles associés BnF (2,85 M€) en 2008

- ◆ *Pour mémoire :*
 - Concours particulier des bibliothèques (80 M€ en 2008 ; 2 fractions depuis 2006)
 - Aides “bibliothèques” du Centre national du Livre (5,5 M€ en 2008 dont crédits bibliothèques de l'enseignement supérieur : 0,65 M€)
 - Dispositifs spécifiques développement de la lecture

Le Plan d'action pour le Patrimoine écrit

- Cadre d'action du ministère de la culture en matière de patrimoine des bibliothèques depuis 2004
- Enquête nationale 2005-2007
- Priorités nationales : signalement, conservation
- Plans régionaux
 - ▶ [portail MADUVIL \(Ville et Université de Limoges\)](#)
 - ▶ [Plans de conservation partagée / centres SUDOC-PS](#)
- 2 M€ par an (appels à projets, subventions directes, crédits déconcentrés)
 - ▶ [Enquête Patrimoine de la DGES \(2008-2009\)](#)

La mise à disposition des conservateurs d'Etat

- origine : 1897 - loi 2007-148 du 2 février 2007
- 2 rapports : IGAAC-IGB (décembre 2007), IGB (septembre 2008)
- plafond d'emploi de 103 postes
- conventions Etat-collectivités : 3 ans renouvelables, objectifs, non remboursement, évaluation annuelle et a posteriori
- 4 domaines d'action (art. 2) :
- *Les conservateurs généraux et conservateurs d'État des bibliothèques mis à disposition de la collectivité territoriale contribuent aux activités suivantes :*
 - a) *mettre en œuvre la politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ;*
 - b) *mener des **actions de coopération régionales, nationales et internationales** dans le domaine du livre et de la lecture ;*
 - c) *conduire des opérations de numérisation des collections ou des projets numériques dans le cadre du schéma numérique des bibliothèques et de la politique numérique de l'État ;*
 - d) *participer à des projets de construction ou de rénovation d'équipements ou de **réseaux d'équipements**.*
 - *Le cas échéant, ils peuvent se voir confier des fonctions de direction.*

Le Schéma numérique des bibliothèques

- Projet interministériel (MCC-[MESR](#)) ; commission présidée par Bruno Racine
 - ▶ [ABES](#), [INIST](#), [Couperin](#), [ABDU](#)
 - Etat des lieux / Mutualisation et mise en réseau / Partenariats public-privé en matière de numérisation et de numérique dans les bibliothèques
 - 4 groupes de travail :
 - recensement des programmes de numérisation ▶ interopérabilité [NUMES](#)-Patrimoine numérique
 - acquisition de ressources électroniques ▶ licences nationales, [BSN](#)
 - conservation numérique ▶ [CINES](#) - SPAR-BnF
 - évaluation ▶ indicateurs communs [ESGBU](#) / [ERE](#) – enquête DLL
- mais aussi : formation ([ENSSIB](#), [CRFCB](#)...), équipement, financements...
- Propositions fin 2009

Quels objectifs de coopération pour la BnF ?

- Missions statutaires (DL en particulier)]
- Mise en réseau des bibliothèques :
 - Fourniture de notices bibliographiques (*Bibliographie nationale française* ► [SUDOC](#))
 - Outils collectifs de signalement et diffusion (rétroconversions, *CCFr : projets Patrimoine musical en région, CGM Culture / CALAMES, SUDOC-PS; Gallica*)
- Développement de la fonction d'expertise : conservation, évaluation (fonds spécialisés),...
- Services (carte P, ...) : offre de formation, conservation numérique (?)
- Opérations concertées :
 - Signalement et Valorisation : bibliographies régionales, expositions partagées ([Journaux de tranchées avec BDIC-BNUS](#)), conventions de Pôles associés régionaux
 - Constitution des collections numériques : ressources électroniques ([Couperin, projet de BSN](#)), numérisation (Exemple des sciences juridiques avec [BIU Cujas](#))...

Le cadre formel

- Chapitre du projet de Contrat de performance 2009-2011
- Moyens fléchés : 3 M€ / 210 M€ de subventions de l'EP
- Comité de pilotage Coopération
- Propositions, programmation et évaluation MCC/BnF **avec information MISTRD**
- Suivi des projets dans le cadre du Plan d'action pour la Patrimoine écrit :
 - comités de pilotage régionaux (DLL, DRAC, BnF, SRL, Bibliothèques municipales, AD, **Universités...**)
 - plans d'action régionaux et Pôles associés régionaux

Evaluer la coopération : l'Observatoire du Patrimoine écrit (1)

- ◆ Site internet créé en 2008
- ◆ Rendre visibles et lisibles les actions de coopération entre bibliothèques en matière de patrimoine
- ◆ <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/index.htm>
- ◆ Acteurs :
 - DLL / conception-maintenance
 - BnF, DRAC, IGB, SRL, bibliothèques de collectivités territoriales, ...
- ◆ Version 2 pour 2010 : interactivité, liens outils tels que RNBCD, Patrimoine numérique, etc
- ◆ Enseignement supérieur ?

Evaluer la coopération : l'Observatoire du Patrimoine écrit (2)

The screenshot displays a web browser window with the OPER website. The browser's address bar is empty, and the taskbar at the bottom shows the 'Intranet local' icon. The website header features the title 'Patrimoine écrit' and the subtitle 'un site d'information de la Direction du livre et de la lecture'. A navigation menu on the left lists various sections: 'Observatoire du patrimoine écrit en région', 'Plan d'action pour le patrimoine écrit', 'Journées patrimoine écrit', 'Conservation, sécurité et restauration', 'Catalogues et signalement', 'Patrimoine numérique', 'Acquisitions patrimoniales', and 'Circulation des biens culturels'. The main content area is titled 'Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER)' and contains a descriptive paragraph: 'L'Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER) est un outil de présentation et d'analyse des politiques publiques en région dans le domaine du patrimoine écrit. (en savoir +)'. Below the text is a map of France with regional labels: 'nord-pas-de-calais', 'haute-normandie', 'picardie', 'lorraine', 'basse-normandie', 'ile-de-france', 'champagne-ardenne', 'alsace', 'bretagne', 'pays-de-la-loire', 'centre', 'bourgogne', 'franche-comté', 'poitou-charentes', 'limousin', 'rhône-alpes', 'aquitaine', 'midi-pyrénées', 'provence-alpes-côte-d'azur', 'languedoc-roussillon', and 'corse'. A caption below the map reads 'Pour accéder aux fiches d'une région, utilisez la carte ci-dessus' and 'Carte de France cliquable'.

Patrimoine écrit
un site d'information de la Direction du livre et de la lecture

Accueil

Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER)

L'Observatoire du patrimoine écrit en région (OPER) est un outil de présentation et d'analyse des politiques publiques en région dans le domaine du patrimoine écrit. (en savoir +)

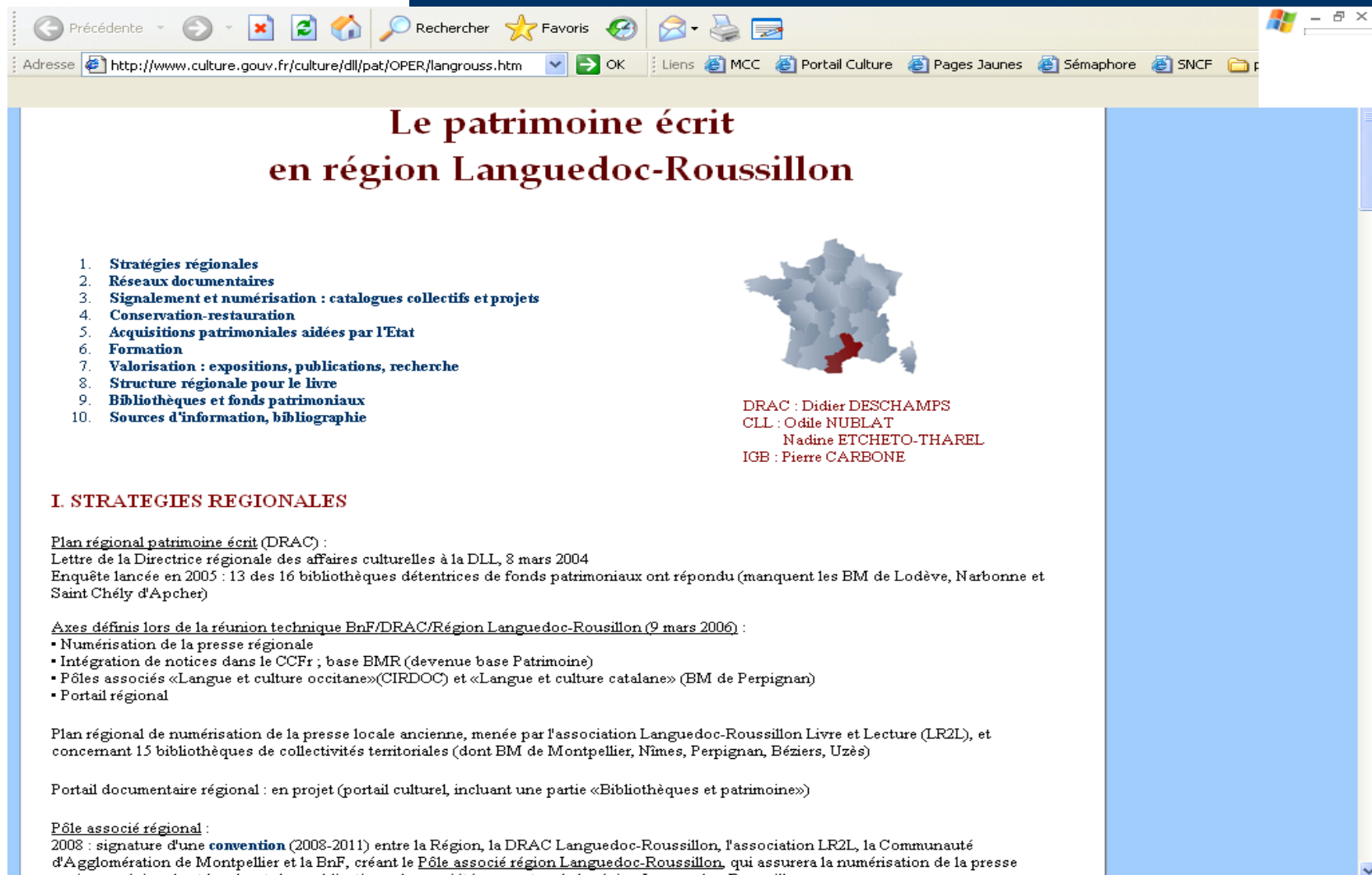
Pour accéder aux fiches d'une région, utilisez la carte ci-dessus

Carte de France cliquable

Direction du livre et de la lecture
Ministère de la Culture
Département de la lecture

Intranet local


Evaluer la coopération : l'Observatoire du Patrimoine écrit (3)



The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/pat/OPER/langrouss.htm>. The page title is "Le patrimoine écrit en région Languedoc-Roussillon". The browser's address bar includes navigation buttons (Précédente, Suivante), search, and various utility icons. The page content is as follows:

Le patrimoine écrit en région Languedoc-Roussillon

1. **Stratégies régionales**
2. **Réseaux documentaires**
3. **Signalement et numérisation : catalogues collectifs et projets**
4. **Conservation-restauration**
5. **Acquisitions patrimoniales aidées par l'Etat**
6. **Formation**
7. **Valorisation : expositions, publications, recherche**
8. **Structure régionale pour le livre**
9. **Bibliothèques et fonds patrimoniaux**
10. **Sources d'information, bibliographie**



DRAC : Didier DESCHAMPS
CLL : Odile NUBLAT
Nadine ETCHETO-THAREL
IGB : Pierre CARBONE

I. STRATEGIES REGIONALES

Plan régional patrimoine écrit (DRAC) :
Lettre de la Directrice régionale des affaires culturelles à la DLL, 8 mars 2004
Enquête lancée en 2005 : 13 des 16 bibliothèques détentrices de fonds patrimoniaux ont répondu (manquent les BM de Lodève, Narbonne et Saint Chély d'Apcher)

Axes définis lors de la réunion technique BnF/DRAC/Région Languedoc-Roussillon (9 mars 2006) :

- Numérisation de la presse régionale
- Intégration de notices dans le CCFr ; base BMR (devenue base Patrimoine)
- Pôles associés «Langue et culture occitane»(CIRDOC) et «Langue et culture catalane» (BM de Perpignan)
- Portail régional

Plan régional de numérisation de la presse locale ancienne, menée par l'association Languedoc-Roussillon Livre et Lecture (LR2L), et concernant 15 bibliothèques de collectivités territoriales (dont BM de Montpellier, Nîmes, Perpignan, Béziers, Uzès)

Portail documentaire régional : en projet (portail culturel, incluant une partie «Bibliothèques et patrimoine»)

Pôle associé régional :
2008 : signature d'une **convention** (2008-2011) entre la Région, la DRAC Languedoc-Roussillon, l'association LR2L, la Communauté d'Agglomération de Montpellier et la BnF, créant le **Pôle associé région Languedoc-Roussillon**, qui assurera la numérisation de la presse régionale, régionale et locale, et de publications de sociétés savantes de la région Languedoc-Roussillon.